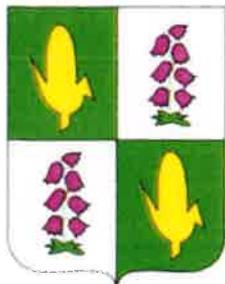


Informations périscolaires : les tarifs



Informations au secrétariat de mairie, ouvert
du lundi au samedi de 9h à 12h

Tél : 05 62 31 50 60 / mairie.ger@wanadoo.fr

Le conseil municipal en date du 30 août 2021 a voté les tarifs suivants à compter du 2 septembre 2021:

CANTINE

Enfant résidant à Ger, Aast ou Oroix 3,80€

Enfant résidant dans une autre commune 5,50 €

Enseignant et personnel extérieur 6,30€

NOUVEAU : REPAS exceptionnel (non inscrit dans les délais impartis)

Enfant résidant à Ger, Aast ou Oroix 4€

Enfant résidant dans une autre commune 5,70 €

GARDERIE

7h15 à 8h50 et 16h40 à 18h45

Enfant résidant à Ger

- Occasionnel (de 1 à 6 fois /mois) 5€/jour
- Forfait (à partir de 7 jours/mois) 30€ (15€ à partir du 3^{ème} enfant)

Enfant résidant dans une autre commune

- Occasionnel (de 1 à 4 fois /mois) 8€/jour
- Forfait (à partir de 5 jours/mois) 38€ (19€ à partir du 3^{ème} enfant)

Attention : Nouveau règlement pour les inscriptions au service de cantine (voir document transmis aux enfants) – Mise en place mi septembre

